RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOURNOI départemental de Blitz des Hautes-Pyrénnées 2026-2027.

Article 1 : Présentation

Le CDJE65 en collaboration avec l'échiquier de Bigorre organise un tournoi blitz le 11 novembre 2026 à la salle Massey de Tarbes (Jardin Massey, 65).
Ce tournoi est ouvert à tout joueur licencié dans un club des Hautes-Pyrénées respectant les conditions d'admission suivantes :

- **Comportement correct exigé**
- Être licencié A ou B pour la saison en cours à la F.F.E. (si la licence peut être prise sur place, le joueur devra fournir un certificat médical au club organisateur) ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).
- Remarque :

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.
Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur.
Les appariements se font au Système Suisse.
Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.
Appariements et classements assistés par ordinateur (programme SharlyChess).
Remarques : Sauf cas de force majeure, les appariements de la ronde sont définitifs après l'affichage dans la salle. Un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard.
Les Articles A.3 et A.5 s'appliquent pour l'intégralité de la manifestation.

Article 3 : Cadence

Cadence : 5mn avec un incrément de 3s par coup.

Article 4 : Horaires

Vérification des licences : 9h00 - 9h45.
Clôture des inscriptions : 9h30.
Affichage des appariements après chaque ronde.

Horaires des rondes :

1ère ronde	Début à 10h
2ème ronde	Début à 10h 30
3ème ronde	Début à 11h
4ème ronde	Début à 11h30
5ème ronde	Début à 12h
6ème ronde	Début à 12h30
7ème ronde	Début à 14h
8ème ronde	Début à 14h30
9ème ronde	Début à 15h
10ème ronde	Début à 15h30
11ème ronde	Début à 16h
Cérémonie	à 17h

Ouverture de la salle 1/4 heure avant les rondes.
Accueil des participants le 11 Novembre à partir de 9h
Tout joueur se présentant après 9h45 ne sera apparié que pour la ronde 2 avec 0 (zéro) point.

Article 5 :
Droits d'inscriptions :
Adultes 7 euros, Jeunes (- 18 ans) : 3 euros.
Chaque joueur (présence obligatoire) reçoit le(s) prix auquel il a droit.
Le calcul des prix se fera au prorata des inscrits.

- Prix du classement général,
  - 1er prix : prix au prorata des inscrits + coupe (Champion/ne départemental)
  - 2ème prix : prix au prorata des inscrits (Vice Champion/ne départemental)
  - 3ème prix : prix au prorata des inscrits

Article 6 : Classement
Départage des ex aequo :
Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte = 0). Le départage entre les ex æquo est effectué par le Buchholz tronqué, Buchholz puis par la Performance.

Article 7 : Forfaits

Tout joueur faisant forfait à une ronde n'est apparié à la ronde suivante que s'il justifie son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante). Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) rentre les résultats sur l'ordinateur à la table d'arbitrage. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

En cas de non-communication du résultat deux minutes après la fin de toutes les rencontres de la ronde en cours, la partie sera déclarée sans résultat pour les 2 joueurs (donc 0 point pour cette ronde pour les 2 joueurs).

Lorsque l'appariement est affiché, une contestation de résultat peut être prise en compte dans les 5 minutes suivantes. Dans ce cas l'appariement est refait. Passé ce délai, la ronde est lancée et aucune contestation ne sera prise en compte.

Article 9 : Nulle par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Pour pouvoir faire nulle par accord mutuel, il faut jouer au moins 10 coups. En dessous de ce nombre de coups, il faut le consentement de l'arbitre pour proposer nulle.

Article 10 : Rappels

La salle de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace fumeur » + « l'espace boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Rappels de règles et de particularités propres au tournoi :

- exclusion après 2 forfaits,
- respecter la charte du joueur d'échecs.
- Les téléphones doivent être éteints sous peine de sanction. L'utilisation d'un téléphone

portable durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie (idem pour tout appareil électronique pouvant être connecté).

- les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu,
- si l'arbitre a des soupçons de tricherie envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur Juridique si les faits sont avérés,
  - les photos avec flash ne seront acceptées qu'entre les rondes,
  - analyse et blitz interdits dans la salle de jeu.
  - interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
  - vente de littérature échiquéenne interdite dans la salle de jeu
  - signalement des abandons non justifiés au Directeur Juridique pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.
- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.
- **Les pendules doivent être manipulées calmement.**
- Il est strictement interdit de fumer dans la zone de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zones non-fumeurs » par les responsables de la sécurité du site.
- Les joueurs qui abandonnent le tournoi ne sont plus appariés

Article 11 :
Arbitre: Vincent Gosselin (arbitre open)

Article 12:
Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal **L'Organisateur**